



## PERMIS PROBATOIRE

### Pour qui ?



- Pour moi, pour toi, pour tout le monde !
- Le nouveau conducteur.
  - Le conducteur confirmé dont le permis a été invalidé ou annulé.

### Je pose 12 et je retiens 6 !

- Pour le permis probatoire, 2 chiffres sont à retenir :
- le capital est de 6 points
  - la durée est de 3 ans (2 ans pour les conducteurs ayant suivi l'Apprentissage Anticipé de la Conduite).

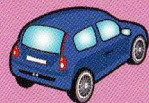


### J'attendrai... !

- Chaque année sans infraction, le capital est affecté de 2 points supplémentaires pour atteindre 12 points au bout de 3 ans. Pour les conducteurs en AAC, la progression est de 3 points par an, en 2 ans.

### Y'a des limites !

Le jeune conducteur, durant sa période probatoire, est soumis aux limitations de vitesses spécifiques : disque **A**. Le conducteur confirmé ne l'est pas, sauf s'il a dû repasser l'épreuve pratique : il redevient alors jeune ... conducteur !



	ORL	CITY	50	50	50
Ville	ORL	CITY	50	50	50
Route	ORL	CITY	90	80	80
Route à chaussées séparées			110	100	100
Autoroute			130	110	110

### Soyez s(t)age !

- Pendant la période probatoire :
- perte de 1 ou 2 points : stage facultatif
  - perte de 3 à 5 points : stage obligatoire
  - perte de 6 points pendant la 1<sup>ère</sup> année de permis : celui-ci est invalidé.

### DELITS - Libellé de l'infraction

	Emprisonnement	Amende	Retrait de points	Suspension de permis
Homicide involontaire	5 ans	75 000 €	6	5 ans
Blessures involontaires avec incapacité totale de travail de plus de 3 mois	3 ans	45 000 €	6	5 ans
Blessures involontaires avec incapacité totale de travail ≤ à 3 mois	2 ans	30 000 €	6	5 ans
Utilisation d'appareil destiné à déceler ou perturber les contrôles	-	1 500 €	2	3 ans
Utilisation d'un dispositif destiné à augmenter la puissance d'un cyclomoteur	-	1 500 €	-	immobilisation du véhicule

### CONTRAVENTIONS - Libellé de l'infraction

	Classe	Amende	Retrait de points	Suspension de permis
Excès de vitesse ≥ 30 et < 40 km/h	4 <sup>ème</sup>	forfaitaire : 135 € minorée : 90 € majorée : 375 €	3	3 ans
Arrêt ou stationnement dangereux	4 <sup>ème</sup>		3	3 ans
Arrêt ou stationnement de nuit ou par visibilité insuffisante sans éclairage	4 <sup>ème</sup>		3	3 ans
Circulation à gauche sur chaussée à double sens	4 <sup>ème</sup>		3	3 ans
Dépassement dangereux	4 <sup>ème</sup>		3	3 ans
Franchissement de ligne continue	4 <sup>ème</sup>		3	3 ans
Chevauchement de ligne continue	4 <sup>ème</sup>		1	3 ans
Accélération par conducteur sur le point d'être dépassé	4 <sup>ème</sup>		2	3 ans
Conduite en état alcoolique (≥ 0,50 g/l et < 0,80 g/l dans le sang)	4 <sup>ème</sup>		6	3 ans
Circulation, arrêt ou stationnement sur bande centrale séparative d'autoroute	4 <sup>ème</sup>		2	3 ans
Défaut de port du casque	4 <sup>ème</sup>	3	-	
Défaut de port de ceinture de sécurité	4 <sup>ème</sup>	3	-	
Immobilisation sur passage à niveau	4 <sup>ème</sup>	4	3 ans	
Changement important de direction sans avertissement préalable	2 <sup>ème</sup>	forfaitaire : 35 € minorée : 22 € majorée : 75 €	3	3 ans
Circulation sur bande d'arrêt d'urgence	2 <sup>ème</sup>	3	3 ans	
Usage d'un téléphone portable tenu en main par le conducteur d'un véhicule en circulation	2 <sup>ème</sup>	2	-	